

Efficacité

Magéos® MD a un bon **effet choc et une bonne persistance d'action** (il est, en outre, répulsif). Il agit par ingestion et par contact, où son activité est double :

- Topique : par contact direct de l'insecte avec la bouillie de pulvérisation
- Tarsale : par contact tarsal (contact des pattes de l'insecte) avec la substance active disponible sur le feuillage.

En vigne, les cibles sont eudémis, cochylis, la pyrale, la **cicadelle de la flavescence dorée** et les altises.



Formulation

Magéos® MD possède une formulation solide unique : les microsphères dissoactives qui se mettent **rapidement et aisément en solution**. Parfaitement régulières, ces microsphères contiennent 10 mg d'alphaméthrine, ce qui permet un dosage très aisé.

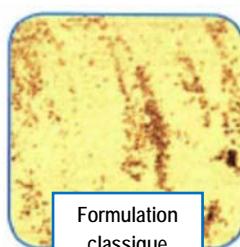
Absence de poussière et d'odeur, vidange aisée de l'emballage, **dosage précis et facile**, mise en solution rapide et bonne compatibilité apportent du **confort et de la simplicité à l'utilisateur**.



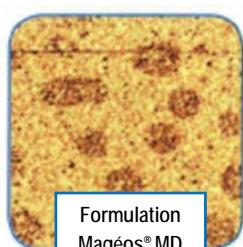
Couverture du feuillage

Magéos® MD recouvre mieux que les formulations EC les irrégularités de la surface foliaire, assurant une protection optimale et durable, notamment en favorisant le contact tarsal.

Par ailleurs, sa lipophilie lui apporte une bonne résistance au lessivage et donc une persistance adaptée aux besoins d'une lutte efficace.

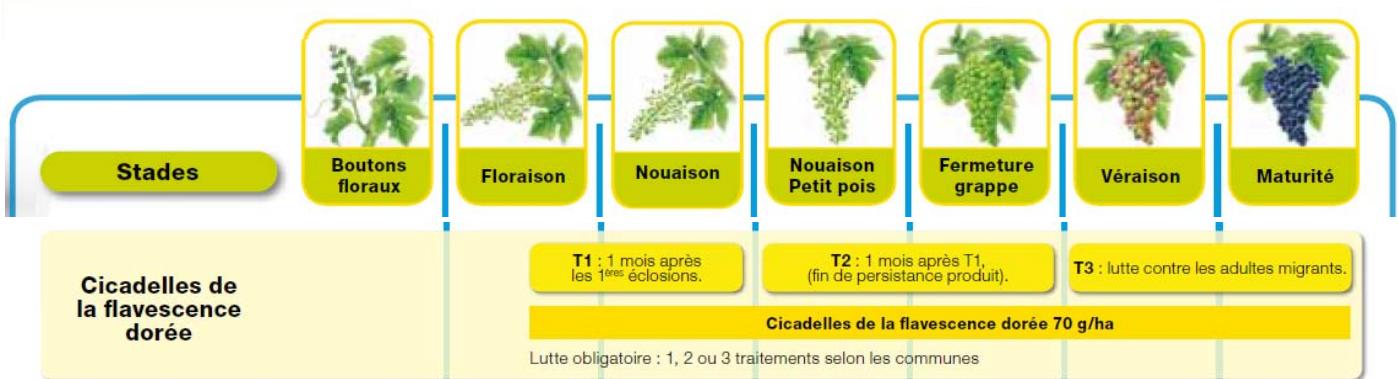


Formulation classique



Formulation Magéos® MD

Positionnement



Magéos® MD

Marque déposée BASF.

Autorisation de mise en marché : n° 9700278

Composition : 15% d'alphamétrine

Formulation : microsphères disso-actives

Usages autorisés en vigne : Pyrale : 70 g/ha (1 appl.) ; Tordeuses Eudémis & Cochylis (G1, G2 ou G3, 2 appl.) : 100 g/ha ; Cicadelle vectrice de la flavescence dorée : 70g/ha (2 appl.) ; Altise : 50g/ha (1 appl.).

Pour les autres cultures, consulter le site www.agro.bASF.fr ou l'étiquette.

Classement toxicologique : ATTENTION



H302 nocif en cas d'ingestion

H335 Peut irriter les voies respiratoires

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distance aux point d'eau : 20 mètres

Délai d'emploi avant récolte : 14 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures (8 heures sous serres)

Limite maximale de résidus : raisin de table et de cuve : 0,5 mg/kg

Conditions d'emploi :

- Porter des gants lors de l'utilisation de la préparation.
- Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison ou en période de productions d'excédents sauf dérogation possible en cas d'attribution de l'une des mentions ci-dessous :
 - F : emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence des abeilles
 - PE : emploi autorisé au cours des périodes de production d'excédents en dehors de la présence des abeilles.
- Ne pas utiliser en présence d'abeilles qui butinent.
- Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison.
- Limiter le nombre d'applications à 2 par an, par espèce d'insectes, par parcelle et alterner avec des substances actives à mode d'action différents.
- Pour une utilisation sur mélèzes du colza, vérifier auprès d'un technicien le niveau de sensibilité de cet insecte aux pyréthrinoïdes dans la zone concernée.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. privilégiiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Octobre 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 613VIIIE1015SUD